Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige avec mon assistante maternelle

Par Elphi

Mesdames, Messieurs
J'ai terminé le contrat avec mon assistante maternelle en lui ayant réglé ce qui était prévu au seul avenant écrit (34hx37semainesx3,40?/h).
Nous avions un accord oral de 36h/semaines et de 30semaines travaillées, qu'elle a nié.

J'ai donc payé l'intégralité de ce qu'il y avait à payer comme prévu dans l'avenant.

Elle m'attaque aux prud'hommes, me réclamant 36h/semaines sur les 37semaines, (aucun avenant à ce sujet, une base pour moi erronée dans le calcul du salaire par mois).

Suis-je en tort car les frais à engager sont apparemment très importants (pour une somme réclamée de 280?)

Cordialement